

RENOUVELLEMENT CARTE D'IDENTITE POUR UN MINEUR

Pièces à fournir :

Si l'ancienne carte d'identité de l'enfant est sécurisée et périmée depuis moins de 2 ans	Si la carte d'identité de l'enfant est périmée depuis plus de 2 ans...	
	... mais qu'il possède un passeport sécurisé valide ou périmé depuis moins de 2 ans	... et qu'il ne possède <u>aucun</u> titre valide
Formulaire de demande à remplir directement sur place	Formulaire de demande à remplir directement sur place	Formulaire de demande à remplir directement sur place
Copie de l'ancienne carte d'identité de l'enfant (recto/verso) <i>Restituer l'ancienne carte</i>	Copie de l'ancienne carte d'identité de l'enfant (recto/verso) <i>Restituer l'ancienne carte</i>	Copie de l'ancienne carte d'identité de l'enfant (recto/verso) <i>Restituer l'ancienne carte</i>
2 photos d'identité conformes aux normes format 35x45mm la tête nue et de face sans traces ni pliures	2 photos d'identité conformes aux normes format 35x45mm la tête nue et de face sans traces ni pliures	2 photos d'identité conformes aux normes format 35x45mm la tête nue et de face sans traces ni pliures
Copie de la pièce d'identité des deux parents (recto/verso) <u>S'il s'agit d'un représentant légal :</u> copie de la pièce d'identité du représentant légal (recto/verso) ou du passeport copie d'un document attestant de la délégation de l'autorité parentale	Copie de la pièce d'identité des deux parents (recto/verso) <u>S'il s'agit d'un représentant légal :</u> copie de la pièce d'identité du représentant légal (recto/verso) ou du passeport copie d'un document attestant de la délégation de l'autorité parentale	Copie de la pièce d'identité des deux parents (recto/verso) <u>S'il s'agit d'un représentant légal :</u> copie de la pièce d'identité du représentant légal (recto/verso) ou du passeport copie d'un document attestant de la délégation de l'autorité parentale
Copie du justificatif de domicile* des	Copie du justificatif de domicile* des	Copie du justificatif de domicile* des

parents (facture nominative de moins de 3 mois) <u>Si les parents sont logés par un tiers :</u> copie du justificatif de domicile* du logeur copie de la pièce d'identité du logeur (recto/verso) ou passeport attestation d'hébergement originale signée par le logeur <u>En cas de situation familiale particulière</u> (garde exclusive, garde alternée, enfant placé, adopté ou sous tutelle), merci de fournir une copie du jugement de divorce, de garde d'enfant, de garde alternée, d'autorité parentale ou de tutelle. <u>En cas de garde alternée :</u> copie du justificatif de domicile* des 2 parents <u>Pour toute autre situation :</u> Renseignements au 41 40 00 ou au 41 40 31 <i>* tout justificatif de domicile devra mentionner l'adresse géographique</i>	parents (facture nominative de moins de 3 mois) <u>Si les parents sont logés par un tiers :</u> copie du justificatif de domicile* du logeur copie de la pièce d'identité du logeur (recto/verso) ou passeport attestation d'hébergement originale signée par le logeur <u>En cas de situation familiale particulière</u> (garde exclusive, garde alternée, enfant placé, adopté ou sous tutelle), merci de fournir une copie du jugement de divorce, de garde d'enfant, de garde alternée, d'autorité parentale ou de tutelle. <u>En cas de garde alternée :</u> copie du justificatif de domicile* des 2 parents <u>Pour toute autre situation :</u> Renseignements au 41 40 00 ou au 41 40 31 <i>* tout justificatif de domicile devra mentionner l'adresse géographique</i>	parents (facture nominative de moins de 3 mois) <u>Si les parents sont logés par un tiers :</u> copie du justificatif de domicile* du logeur copie de la pièce d'identité du logeur (recto/verso) ou passeport attestation d'hébergement originale signée par le logeur <u>En cas de situation familiale particulière</u> (garde exclusive, garde alternée, enfant placé, adopté ou sous tutelle), merci de fournir une copie du jugement de divorce, de garde d'enfant, de garde alternée, d'autorité parentale ou de tutelle. <u>En cas de garde alternée :</u> copie du justificatif de domicile* des 2 parents <u>Pour toute autre situation :</u> Renseignements au 41 40 00 ou au 41 40 31 <i>* tout justificatif de domicile devra mentionner l'adresse géographique</i>
//	Copie du passeport sécurisé et valide ou périmé de l'enfant Page 3 (photo + signature)	La Ville de Dumbéa a adhéré au dispositif COMEDC (Communication Électronique des Données d'État Civil). Ce dispositif permet de transmettre les données de l'état civil de manière dématérialisée. Pour les demandes de

		passport et de carte d'identité, vous n'aurez plus à fournir d'acte de naissance, la mairie où vous aurez déposé le dossier se chargera de le récupérer via COMEDEC. <u>Consulter la liste des communes raccordées au dispositif COMEDEC.</u> <u>Si l'enfant a été adopté :</u> copie intégrale de l'acte d'adoption <u>Si l'enfant a été naturalisé français:</u> copie d'un document prouvant la nationalité française (Certificat de Nationalité Française ou décret de naturalisation)
EN CAS DE PERTE : fournir toutes les pièces nécessaires à un renouvellement de carte nationale d'identité ainsi qu'une <u>déclaration de perte</u> (remise par la Mairie)		
EN CAS DE VOL : fournir toutes les pièces nécessaires à un renouvellement de carte nationale d'identité ainsi qu'une <u>déclaration de vol</u> ainsi que le <u>procès-verbal de vol</u> (établie par la police municipale ou la gendarmerie)		

A savoir :

- Aucune photocopie ne sera faite par nos services ;
- La présence du demandeur de la carte nationale d'identité est obligatoire lors du dépôt de la demande ainsi que celle de la personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur) ;
- La demande d'obtention d'une carte nationale d'identité est gratuite ;
- Il n'y a aucune condition d'âge pour être titulaire d'une carte nationale d'identité ;
- La durée de validité de la carte nationale d'identité sécurisée est de 10 ans pour les mineurs.

Renseignements et dépôt des dossiers :

**Hôtel de Ville
66 AVENUE DE LA VALLÉE - 98835 DUMBÉA**

Cellule des titres d'identité: 41 40 31 / identites@ville-dumbea.nc

Ouvert du lundi au vendredi

De 7h30 à 15h30 (14h30 le vendredi)